

Force Ouvrière

AXA FRANCE

26 juin 2006

**Retrait du projet d'entreprise : Gagner la préférence – Ambition 2012 !
Arrêt des externalisations ! Arrêt des délocalisations ! Embauches en CDI !**

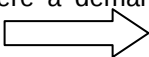
Le CCE du 15 juin 2006 a donné lieu à différents tracts d'organisations syndicales qui exigent « *des explications sur Ambition 2012 et ses conséquences sur l'emploi* ».

En effet, lors de ce CCE, l'ensemble des membres a demandé le report de plusieurs questions figurant à l'ordre du jour en application de « Gagner la Préférence – Ambition 2012 », tant qu'une consultation n'aura pas eu lieu sur ce projet d'entreprise. La non consultation par la Direction de l'entreprise sur ce projet, dont l'impact a vocation à être majeur sur l'emploi au sein d'AXA en France, démontre le peu de respect de la direction de l'entreprise vis-à-vis des salariés et de leurs représentants CE et CCE.

Les questions concernaient les projets suivants :

1. Transformation et Amélioration des Sinistres de Masse Assistées d'une Nouvelle Informatique et sa Mise en Œuvre (Tasmanie),
2. Gestion informatique des archives (Archivia),
3. Regroupement des activités d'Administration du Personnel administratif à l'Administration du Personnel Centrale d'AXA France Supports,
4. Transfert de l'activité d'assistance informatique par téléphone de la Province à AXA Tech,
5. **Prise en charge par Avanssur (Direct Assurance) d'activités CSE IARD et Engagements d'AXA Particuliers/Professionnels.**

Tous ces projets (et d'autres qui depuis mai 2005 sont passés en CCE sans que cela pose le moindre problème à la majorité qui dirige cette instance) sont bien l'application du projet d'entreprise « *Ambition 2012 – Gagner la préférence* » qui aurait dû effectivement faire, en tant que tel et dès la fin du premier semestre 2005, l'objet d'une **consultation du CCE**.

C'est d'ailleurs ce que Force Ouvrière a demandé à la direction dès le 16 juin 2005. 

Force Ouvrière renouvelait sa demande lors du CCE du 5 juillet 2005. Elle n'a malheureusement pas été suivie par la majorité des élus de l'instance.

Aujourd'hui, la majorité du CCE demanderait à être consultée pour « *comprendre* », « *pour connaître l'éventuelle pertinence économique* » pour l'entreprise.

Mais, qui ne voit pas la logique économique de ce « projet d'entreprise » ?

La logique économique de « *Gagner la préférence – Ambition 2012* » est d'augmenter les profits des actionnaires. Un point c'est tout et la direction ne s'en cache même pas.

Paris le 16 juin 2005

Monsieur Cyrille de MONTGOLFIER
Président du CCE d'AXA France

RA N° 4617 3312 OFR

Monsieur le Directeur,

La question N°12 de l'ordre du jour du CCE du 8 juin 2005 est libellée comme suit : « Présentation de l'ambition « *Gagner la préférence* ». ».

A la lecture du document remis pour cette réunion et des déclarations de Monsieur François PIERSON, il apparaît clairement que ce projet intéresse la marche générale de l'entreprise et touchera aux conditions de travail et d'emploi du personnel d'AXA France.

Nous estimons donc que ce projet d'entreprise doit faire l'objet non pas d'une simple présentation, mais d'une information/consultation du CCE préalablement à une éventuelle mise en application.

En conséquence, nous vous demandons de suspendre toute application de votre projet tant que le CCE n'aura pas été consulté.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.
Jean Claude STEFANINI

Représentant Syndical CGT-FO au CCE

Copie : Monsieur Daniel KAYAT secrétaire du Comité Central d'Entreprise.

Alors, qu'y aurait il d'autre à comprendre ? *Il est vrai qu'il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.*

Les délocalisations (dont l'accélération du processus a été demandé par Henri de Castries à l'occasion du Meeting Corporate de Mai 2006) et les externalisations n'ont qu'un but : augmenter les profits de l'entreprise en réduisant le coût du travail à travers la diminution des effectifs et des salaires.

- ♦ Avec les délocalisations, tout emploi perdu est un chômeur de plus,

- ♦ Avec les délocalisations, tout emploi perdu est un emploi en moins pour nos enfants,
- ♦ Avec les externalisations et les délocalisations, c'est, à terme, à coup sûr, la fermeture de nombreux sites du fait d'effectifs trop restreints.

Dans ces conditions, peut-il y avoir de bonnes délocalisations, peut-il y avoir des externalisations acceptables ?

Pour Force Ouvrière, la réponse est évidente : **Non !**

Pour Force Ouvrière, la revendication n'est donc pas le retrait des questions du CCE :

La seule revendication conforme aux intérêts des salariés est :

- **Retrait du projet d'entreprise « Gagner la préférence - Ambition 2012 » dans sa partie sociale.**

C'est donc notamment :

- **L'arrêt des externalisations,**
- **L'arrêt des délocalisations,**
- **Et l'embauche en CDI.**

Aujourd'hui tous les services sont volontairement en sous-effectifs. En multipliant par 2 le chiffre d'affaires d'ici 2012 (projet Ambition 2012), c'est la garantie d'un accroissement conséquent de la charge de travail de tous les services. A l'évidence, sans embauche, c'est l'activité qui partira.

L'absence d'embauche, ce sont les externalisations et les délocalisations assurées.

Alors, embauche immédiate en CDI sur tous les postes vacants. Remplacement poste par poste de tous les départs. Embauches dans tous les services en fonction des besoins.

Est-ce dans le cadre de l'observatoire de l'accord GPEC, que ces questions peuvent trouver une solution favorable aux salariés ?

A l'évidence, non, dans la mesure où la GPEC a **pour seul but** (voir les tracts FO sur cette question) de faire prendre en charge par les syndicats signataires, les externalisations et les délocalisations au nom de la « nécessité économique ».

Pour justifier une telle implication contre nature des syndicats, on voudrait nous faire croire que tout cela est inéluctable.

C'est faux !

Le résultat positif du référendum sur la constitution européenne était lui aussi tout aussi inéluctable et pourtant, c'est le non qui l'a emporté !

Le CPE aussi était inéluctable. Et pourtant le gouvernement a dû le retirer comme le demandaient les millions de salariés en grève et en manifestations.

C'est la preuve que rien n'est inéluctable ! Ceux qui mettent en avant « l'inéluctabilité » n'ont qu'un objectif : empêcher les salariés de revendiquer et de se mobiliser pour la défense de leurs intérêts.

Alors oui, on peut gagner !

Force Ouvrière est pour que l'unité la plus large se réalise, pour exiger :

- **Le retrait du projet d'entreprise « Ambition 2012 » dans sa partie sociale,**
- **L'arrêt des externalisations et des délocalisations,**
- **Et l'embauche en CDI.**